

LE TAMBOUR

Oyez...Oyez...

Sommaire

La mairie

Le compte rendu du conseil municipal
L'agence postale communale - Le Port
Etat civil – éclairage public – Insee - N°
d'urgence

La vie du village

Les animations communales – Journée
citoyenne
Croix rouge – carte d'identité passeport –
frelon asiatique - Déchetteries

Les associations culturelles

Messages des associations culturelles



Horaires d'ouverture :

Agence postale :

NOUVEAUX HORAIRES

Du lundi au jeudi de 8h30 à 11h45

Mairie :

Lundi, mardi et jeudi :
de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Vendredi :

de 14h à 17h30

Coordonnées :

1, place Edouard Lardiley
33340 St Christoly Médoc
Tél : 05.56.41.53.07 – Fax : 09.70.61.74.92
mairie.de.stchristolymedoc@wanadoo.fr

Prochaine parution : Janvier 2019

Publication et rédaction : la mairie

Tirage : 200 exemplaires IPNS

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

Le mot du maire



Chers amis,

Les vendanges : période cruciale pour bon nombre de nos concitoyens, où le labeur d'une année sera j'en suis sûr récompensé par un millésime exceptionnel !

Il n'en va pas de même pour la commune, qui a pourtant beaucoup travaillé, pour élaborer des projets structurants qui entrent dans le cadre du schéma territorial porté par le conseil départemental et le futur Parc Naturel Régional. Mais qui voit son travail et ses efforts sapés par un individu court-termiste qui a déposé une plainte (purement administrative) contre le préfet ; ce qui a pour conséquence la suspension de l'arrêté préfectoral autorisant les travaux portuaires.

La commune, bien sûr, se plie à la loi mais continue son travail sur d'éventuels futurs aménagements (aire de jeux pour les enfants, accueil de camping-car, toilettes publiques ...).

Nous allons finaliser notre partenariat avec le Département à travers une « Convention d'Aménagement de Port », outil mis en place pour aider et promouvoir les petits ports estuariens.

Le but de ces travaux étant d'embellir et de rendre le port opérationnel pour les plaisanciers.

La commune vous tiendra informés de l'avancement de cette pathétique affaire qui une fois de plus va scléroser notre action.

Ce triste scénario montre bien qu'il y aura toujours des gens pour s'opposer à toute évolution et modernisation...

Une fois de plus, les marchés gourmands ont remporté un vif succès ! L'engouement pour cette manifestation ne faiblit pas et c'est tant mieux ! La météo était de la partie et la population au rendez-vous !

Ce qui prouve, est-il besoin de le rappeler, que le public aime ce lieu et cette ambiance à nulle autre pareille...

Stéphane Poineau

www.saintchristolymedoc.fr



La mairie

Compte-rendu du conseil municipal

Depuis le dernier journal, un conseil a eu lieu. Nous ne donnons ici que les décisions prises par le conseil. Les procès-verbaux détaillés sont consultables en Mairie ou sur le site internet de la commune.

Conseil Municipal du 07 août 2018

- Le conseil municipal a décidé d'approuver la charte du Parc Naturel Régional Médoc et de demander l'adhésion de la commune au syndicat mixte d'aménagement et de gestion du PNR Médoc.
- Le conseil a adhéré au service RGPD (protection des données) du syndicat intercommunal AGEDI et nommé le délégué à la protection des données.
- Le conseil municipal a validé le devis de Somirey pour l'achat des menuiseries du dortoir de l'école.
- Le conseil a retenu la candidature d'Alexandra BEN ALI pour le poste d'agent postal communal
- Le conseil a validé le devis de l'entreprise DUCOUSSO pour l'achat d'une rotofaucheuse.

L'agence postale communale



De nouvelles procédures imposent que chaque signature et pièce d'identité soient « flashées » lors du retrait des recommandés et des colis. Attention, veuillez bien à vous munir de vos cartes d'identité et procurations !

Les retraits de colis ou recommandés ne pourront s'effectuer que du lundi au jeudi de 8h30 à 11h45.

Le Port

La cale de mise à l'eau est opérationnelle !

Malheureusement la bataille juridique entamée par le riverain continue ... Chaque action de la commune, comme étendre de la terre, niveler un terrain, ..., est un prétexte pour engager une nouvelle procédure.

Tous ces travaux ne sont pas interdits mais à chaque accusation, la commune doit se défendre et payer des frais d'avocats onéreux. Ceci impacte fortement le budget communal et malheureusement, certains projets annoncés ne pourront pas être réalisés. A l'heure actuelle, la commune doit annuler les projets de réfection de voirie (routes du Sablonat et des Tayas), a stoppé la construction des toilettes publiques et envisage de restreindre certaines dépenses de festivités.

Il est fort dommage – et dommageable pour les habitants – que la commune soit bloquée dans ses actions alors que la municipalité se démène pour entreprendre et réaliser de beaux projets. Tout en sachant que la commune agit en toute légalité !



État Civil :

Mariage : 11/08/2018 :

DE BOUBERS Nathalie
avec CAHIER Xavier

Naissance : 06/09/2018 :

Loryanna PINTO

Décès : 13/09/2018 :

Pauline SENIOR (née JAGGAR)

Eclairage public :

Merci de signaler au secrétariat de mairie les dysfonctionnements de l'éclairage public afin que l'entreprise chargée de l'entretien intervienne.

INSEE :

Enquête sur l'emploi, le chômage et l'inactivité. Certains ménages seront contactés par courrier et un enquêteur les rencontrera jusqu'au 30/11/2019. Il sera muni d'une carte officielle.

Numéros d'urgence :

15- SAMU

17- POLICE

18- POMPIERS

115- SAMU SOCIAL
(Hébergement d'urgence)

119- ENFANCE EN DANGER

3237- PHARMACIE DE GARDE

3624- SOS MEDECIN

05.56.44.74.74 : SOS MEDECIN
(Bordeaux)

05.56.96.40.80 : CENTRE ANTI-
POISON

05.56.73.10.00 : POLYCLINIQUE
DE LESPARRE

112- TOUT TYPE D'URGENCE
(Depuis tout pays européen)

La vie du village



Croix rouge :

Le camion de la croix rouge sera présent certains jeudis sur la place du village (vêtements)

Carte d'identité et passeport :

Pour renouveler ou créer ces documents, vous devez obligatoirement faire une pré-demande en ligne en créant un compte personnel sur le site <https://ants.gouv.fr>.

Vous devrez en suite prendre rendez-vous auprès de la mairie de Lesparre (ou Pauillac, Castelnau..) et lui fournir les documents demandés lors de votre pré-demande.

Frelon Asiatique :

Attention !

Le préfet de Gironde n'a pas signé d'arrêté pour prendre en charge la destruction des nids de frelons asiatiques. Cette dépense reste à la charge du propriétaire.

Déchetteries :

Ordonnac : 05.56.09.06.14

Lesparre : 05.56.41.16.23

Naujac/Mer : 05.56.41.80.42

Renseignement auprès du Smicotom : 05.56.73.27.40

Les animations communales

Arbre de Noël :

Samedi 15 décembre 2018 à 15h



Les enfants du village pourront assister à un spectacle, profiter d'un goûter et rencontrer le père-noël. Un cadeau sera offert aux enfants sages !

Ils recevront une invitation à laquelle il est demandé de répondre !

Repas des aînés :

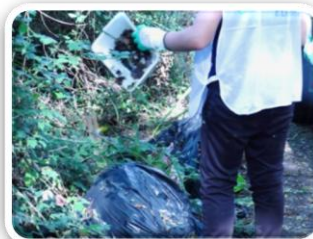
Dimanche 13 janvier 2019

Monsieur le Maire et le conseil municipal présenteront leurs vœux le dimanche 13 janvier au foyer rural ECEP à partir de 11h30 et offriront un apéritif. Chaque habitant du village de plus de 62 ans sera convié et recevra une invitation à laquelle il devra répondre. Les personnes, non invitées, qui souhaitent participer au repas pourront également s'inscrire auprès du secrétariat moyennant une participation de 30 €.

Journée citoyenne

La commune n'est pas votre poubelle ... « *j'aime ma commune, j'entretiens ma commune* »

La commune et la Maison Familiale et Rurale de St Yzans, sous l'action « nettoyons la nature » des centres Leclerc, ont organisé le mercredi 10 octobre un après-midi de nettoyage du village. Une équipe de 8 jeunes encadrés par 2 formateurs ont ramassé toutes sortes de déchets dans les passes communales. Les photos sont édifiantes. C'est impensable que des personnes puissent encore déverser leurs déchets dans la nature !!!



Nous tenons à remercier vivement Delphine RATEAU, Yannick DA BENTA et leur équipe pour le temps et l'énergie offerts à notre commune !



Messages des associations culturelles

Les associations :



« Pour Saint-Christoly en Médoc »

poursaintchristoly@gmail.com

www.st-christoly-medoc.net

Tél : 05.56.41.39.45

Présidente : Isabelle DANET

Vice-présidente : Anne BOUTEILLIER

Trésorier : Maria BALAGUER

Secrétaire : Béatrice JUHAULT

Chargée de logistique : J. LAROCHE

Association A.E.S.C.

« Les Amis de l'Église Saint Christophe »

www.assoaesc.eu

assoaesc@sfr.fr

Présidente : Martine HÉRAUD

Trésorière : Hélène RUIZ

Secrétaire : Miguel RUIZ



Festivités à venir :

Tous les détails de nos festivités sur notre site internet.

Siège social et secrétariat :

20 rte de Lesparre

33340 St Christoly

Tél : 05.24.23.11.32

« Pour Saint-Christoly en Médoc »

Notre catalogue « Cordouan, l'Estuaire et l'Océan » paraîtra le 7 décembre. La maquette présentée au salon du livre de St Estèphe le 7 octobre a remporté un vif succès. Des photographes de talent, des auteurs prestigieux et des élèves motivés du lycée Odilon Redon de Lesparre contribuent au succès de ce livre-photos. Il est en souscription au prix de 17€ (prix public : 20€); vous trouverez les bulletins de souscription à la mairie, au magasin d'antiquités Côté Gironde et sur le site internet de l'éditeur Libre Label :

www.boutique.librelabel.fr



A bientôt et bon vent !

« Les Amis de l'Église Saint-Christophe »

Bonjour à tous, l'été se termine avec quelques changements au sein de notre association. Mme Barrier ayant démissionné de l'association et donc de la présidence, Mme Martine HÉRAUD a été élue par le Conseil d'Administration au poste de Présidente afin d'assurer l'intérim jusqu'à la prochaine assemblée Générale qui se tiendra fin janvier, début février 2019, au cours de laquelle le bureau doit être renouvelé.

Mr. Bernard Gaillard a profité de La Nuit des Églises et du récital d'orgue donné par Mr. Sautarel, pour tourner un petit film que vous pouvez retrouver sur

« Youtube » : <https://www.youtube.com/watch?v=7Dd-WoBKFR0>



- Samedi 7 juillet, super concert du groupe « Gospel Heart » avec plus de 70 personnes présentes. Que du bonheur !...



- Samedi 13 Octobre, dernier concert de la saison estivale. Le Trio Django nous a fait vibrer au son de la clarinette et de ses deux guitares. Super ambiance, pour une dernière. Merci à tous ceux qui nous ont accompagnés et soutenus tout au long de cette saison.



La Journée Médiévale a été annulée faute de moyens financiers ainsi que la Journée Américaine suite à la défaillance de notre partenaire. Ce n'est que partie remise !...

Dernier rappel : Le secrétariat a envoyé aux membres de l'association un document à remplir concernant votre autorisation au regard de la protection de vos données personnelles (RGPD). Merci de nous le retourner rapidement.